



# INFO REAU

MAIRIE

2 Route de Villaroche

77550 REAU

☎ 01.60.60.85.55

☎ 01.60.60.26.48

✉ [mairie.de.reau@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.reau@wanadoo.fr)

Site : [mairiedereau.fr](http://mairiedereau.fr)



## Plan Local d'Urbanisme

Notre projet de Plan Local d'Urbanisme est dans une phase déterminante qui nous permet d'envisager son adoption à la rentrée de septembre 2009.

Après un délai de trois mois, ce projet de PLU est désormais soumis à enquête publique depuis le 8 juin et ce, jusqu'au 10 juillet 2009, sous la férule du commissaire enquêteur nommé par le tribunal administratif de Melun, Monsieur DULAC.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences en mairie les :

➤ Samedi 27 juin de 9h à 12h

➤ Jeudi 02 juillet de 14h30 à 18h

Nous invitons les habitants de REAU à venir massivement consulter le dossier du PLU à la mairie afin de soumettre leurs doléances au commissaire enquêteur et aux élus en charges de l'urbanisme lors des permanences sus mentionnées.

Suite au sondage du 7 juin 2009, les habitants ont choisi leur gentilé. Nous nous appellerons donc désormais « Réaltaise, Réaltais ».

*Lire la suite page 4*

## Comité des Fêtes : Fête communale samedi 13 juin



## SOMMAIRE

- **AFFAIRES GENERALES** Page 3
  - Démarche administrative
  - Nouvelle circonscription police
  - Réglementation du plateau d'évolution
  - Réaltaise - Réaltais
  
- **SCOLAIRE** Page 5
  - Inscriptions
  - Remise des livres
  - Transport
  - Nouveau tarif de cantine
  - Prévisions effectifs
  - Ouverture de la nouvelle école
  
- **FINANCES** Page 6
  - Budget 2009
  - Fiscalité : modification du taux des 3 taxes
  
- **ENVIRONNEMENT** Page 8
  - Restriction d'eau
  - Plan Local d'Urbanisme
  
- **TRAVAUX** Page 9
  - Enfouissement de réseaux
  - Sécurisation aux abords de la nouvelle école
  
- **SOCIAL** Page 10
  - Mandat du 14 juillet
  
- **CULTURE ET SPORT** Page 10
  - Marathon
  - Cérémonie du 8 mai
  - Comité des fêtes
  - Présentation du jumelage
  - Associations
  
- **DIVERS** Page 13
  - Fête des voisins
  - Moissy Plage
  - Rêves de gosses
  - Tranquillité vacances ...
  
- **SENART** Page 19
  - Borne de puisage
  - Vélo stations
  - Accueil des nouveaux habitants
  
- **A NOTER**





## Le Mot du Maire

Réaltaises, Réaltais, Chers amis,

Après un sondage largement diffusé auprès des habitants de notre commune, une réunion publique durant laquelle nous avons pu librement débattre, le 7 juin dernier, lors d'une ultime consultation, une majorité s'est clairement déterminée pour lever toute ambiguïté sur le gentilé des habitants de Réau. C'est à ce titre, que j'ai eu la légitimité et le plaisir de nous nommer ci-dessus, réaltaises, réaltais.

Tout venant à point pour qui sait attendre, la situation ubuesque de la nouvelle école qui n'a pu ouvrir ses portes l'année dernière, va voir enfin son épilogue. En effet, avec l'aide du SAN de Sénart et de l'EPA, les aménagements nécessaires seront réalisés pour sécuriser l'accès à notre école par la route de Villaroche. La rentrée scolaire 2009-2010, se fera, sans nul doute, par la nouvelle entrée que la municipalité a appelée de ses vœux.

De plus, conformément à la délibération de l'unanimité des élus présents au Conseil municipal du 07 OCTOBRE 2008, j'ai le plaisir, de vous annoncer le jumelage prochain de Réau avec la ville de DAR EL BARKA en Mauritanie. Par cette décision, les réaltaises et réaltais, montrent leur volonté de gagner le camp de la solidarité et de la fraternité, se positionnant ainsi délibérément en citoyens du Monde.

L'association créée pour porter ce projet et son Président, Monsieur BATHILY, vous espèrent nombreux à venir grossir le nombre des adhérents.

Enfin, la procédure renouvelée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) va atteindre son terme. Sa qualité d'opposabilité libérera les projets urbanistiques qu'attend notre commune.

La construction de nouveaux logements et l'arrivée de nouvelles entreprises permettront de consolider la santé économique de la commune et lui permettront d'obtenir les moyens de ses ambitions.

Micro-crèche, centre de loisirs, réhabilitation du centre bourg, réhabilitation des voiries, création d'une liaison douce Ourdy/Réau : tous ces projets deviendront réalisables.

Toute la détermination et l'engagement de vos élus, à votre service, vont en ce sens.

Le Maire  
Michel ROGER

## AFFAIRES GENERALES

### Démarche administrative

Nouvelle démarche pour obtenir un Passeport Biométrique.

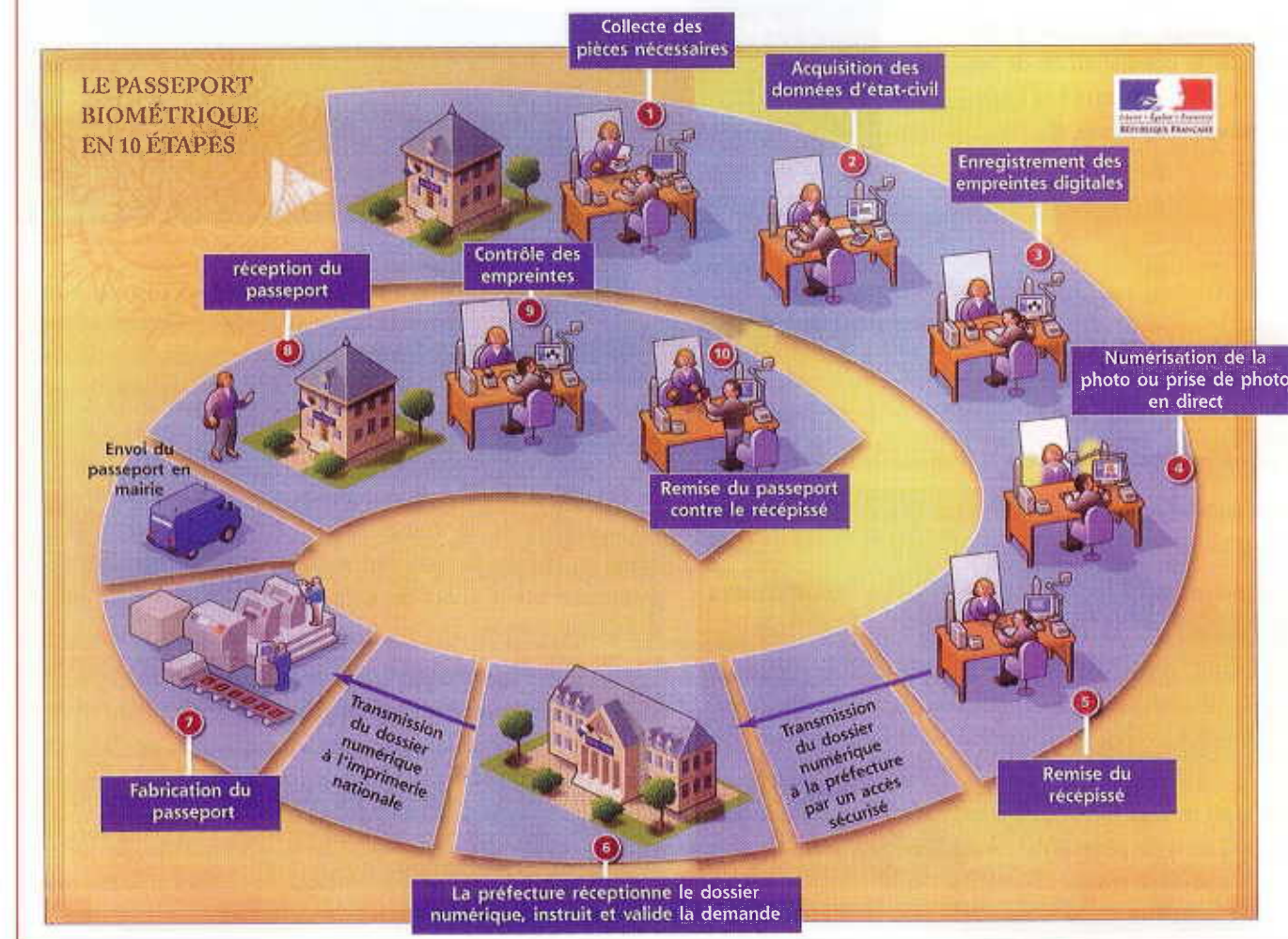
Conformément au règlement européen du 13 décembre 2004 (article 6), la France va délivrer de nouveaux passeports, comportant un composant électronique contenant deux données biométriques : la photographie numérisée et les empreintes digitales des deux index.

Depuis le 18 mai 2009, les usagers doivent faire la demande de dossier, le dépôt du dossier et le retrait des passeports dans les 28 communes concernées par le nouveau dispositif. A savoir, les communes les plus proches de REAU : Combs la Ville, Brie comte Robert, Melun, Savigny le Temple...

Exemple d'une mairie ci-dessous : Combs la Ville, qui vient d'être équipée par les services de l'Etat d'une station de recueil des données personnelles. Objectif : la collecte et la transmission sécurisée de l'ensemble des informations nécessaires à l'élaboration du nouveau passeport biométrique produit selon un même modèle dans tous les pays européens.

#### Ce qu'il faut savoir :

- Les administrés peuvent choisir d'amener des photos d'identité prises par des photographes professionnels. Ils peuvent aussi choisir de se faire photographier par les agents communaux. Dans ce cas, le timbre fiscal sera majoré d'un euro.
- Le passeport peut-être établi dans une autre ville que celle de résidence à condition qu'elle soit équipée pour cela. Voir ci-dessus la liste des communes proches de Réau.
- Les tarifs sont de 88 euros pour les adultes, de 44 euros pour les mineurs de 15 à 18 ans et de 19 euros pour les moins de 15 ans.
- Attention à Combs-la-Ville les passeports biométriques ne seront établis que sur rendez-vous en raison de la durée de la procédure (environ 1/2 heure).





## AFFAIRES GENERALES

### Nouvelle circonscription de police

Depuis le début du mois d'avril, la nouvelle circonscription de police est en application.

Elle compte 12 communes : les huit de Sénart ainsi que Brie-Comte-Robert, Servon, Chevry-Cossigny et Férolles-Atilly.

Sa superficie est de 154 KM<sup>2</sup> (30 km du Nord au Sud).

Il est prévu à terme un effectif de 180 agents pour une population de 118120 habitants, soit un ratio de 1 policier pour 655 habitants.

Dans le cadre du « plan espoirs banlieues », il a été nommé sur Sénart un délégué à la cohésion sociale, chargé de collecter les attentes de la population ou de ses acteurs (commerçants, associations, médiateurs, etc...)

Au quotidien, vous aurez la possibilité de vous adresser soit au Commissariat de Moissy Cramayel, soit à celui de Savigny-le-Temple, en journée

Le futur centre pénitentiaire du Sud Seine-et-Marne, en

construction sur notre commune, ne nécessitera pas d'effectifs supplémentaires.

Enfin, il est à noter qu'un travailleur social interviendra prochainement au Commissariat de Moissy Cramayel.



### Règlementation du plateau d'évolution

Terrain exclusivement réservé à la pratique du basket.

Terrain non surveillé, sous la pleine et entière responsabilité des usagers.

La commune décline toute responsabilité en cas d'accident sur le terrain.

Accès interdit aux : - chiens  
- Vélos  
- mobylettes

Aucun bruit ne sera autorisé à partir de 22 heures selon l'article 2212-2 du code général des collectivités territoriales.

### Réalaise—Réaltais

#### Un gentilé pour Réau

A l'occasion des élections européennes du dimanche 7 juin, les électeurs de la commune qui ont fait le déplacement jusqu'au bureau de vote ont également eu l'occasion de se prononcer sur le choix du nom des habitants (gentilé) de la commune.

Le résultat sans appel (63 % pour Réaltais/Réalaise) confirme le gentilé qui se dégageait déjà à l'issue de la première consultation organisée il y a quelques semaines.

La légitimité du sondage est désormais incontestable et Monsieur le Maire a proposé d'entériner ce gentilé lors du prochain Conseil Municipal.

## SCOLAIRE

### Inscriptions

Pour que votre enfant soit inscrit pour la rentrée de septembre, vous devez venir en mairie jusqu'au 10 juillet 2009, muni du carnet de santé de l'enfant, du livret de famille ainsi qu'un justificatif de domicile.

### Transport pour les collégiens

Pour que votre enfant puisse emprunter un transport pour aller au collège, il lui faut 2 cartes. Tout d'abord

➤ 1 carte pour la navette collège : (des hameaux à Réau)

Un sondage doit être réalisé avant les vacances d'été afin de recenser tous les collégiens qui habitent dans les hameaux.

Ce sondage est transmis au SAN, qui vous enverra par la suite, un courrier indiquant la procédure pour obtenir la carte de bus pour emprunter la navette. Cette navette conduit les collégiens jusqu'à Réau au feu à l'église.

➤ 1 carte pour la ligne FA : (de Réau au collège)

Penser à retirer un dossier à VEOLIA pour obtenir la carte « OPTILE » qui permettra à votre enfant d'emprunter la ligne FA à Réau pour pouvoir aller au collège.

Une fois le dossier retiré, n'oubliez pas de le faire tamponner au collège.

### Remise des livres

Jeudi 2 juillet, Monsieur FERRIEN Maire Adjoint, remettra aux élèves de CM2 un dictionnaire français/anglais ainsi qu'un dictionnaire des synonymes pour leur souhaiter une bonne poursuite de leur scolarité en 6ème.



Un goûter de fin d'année scolaire a également été offert par la commune à tous les élèves de l'école.

### Nouveau tarif de cantine

Le tarif du repas de cantine à partir du 1er septembre 2009 passe à 2,67€

Le tarif de la séance de garderie est maintenu à 2 €

### Effectif septembre 2009

Sous réserve d'inscriptions ou de départs à venir, nous avons un effectif prévisionnel de 130 élèves pour la rentrée de septembre, répartis de la façon suivante :

☞ Petite section de maternelle :	17
☞ Moyenne section de maternelle :	13
☞ Grande section de maternelle :	15
☞ CP :	12
☞ CE1 :	16
☞ CE2 :	13
☞ CM1 :	23

### Ouverture de la nouvelle école

Cette fois, nous y sommes !

Après avoir fait couler beaucoup d'encre, la « Nouvelle » école communale de Réau va ouvrir ses portes, pour la rentrée de 2009. L'accès sera réalisé par la rue de Villaroche, dans les prochaines semaines et devrait permettre un accueil sécurisé des enfants dès septembre.

Le déménagement de l'école actuelle, vers les nouvelles classes aura lieu les 3 et 4 juillet, et tout sera mis en œuvre pour que petits et grands puissent travailler et apprendre dans les meilleures conditions possibles dès la rentrée.

Pour se faire, nous faisons appel aux bonnes volontés les 3 et 4 septembre 2009 pour le déménagement. Les personnes qui souhaitent participer doivent se faire connaître auprès de la mairie.

L'inauguration de cette belle réalisation, à laquelle sera conviée l'ensemble de la population, aura lieu à l'automne. Il nous restera alors à trouver un nom pour notre école. Cette démarche sera réalisée après la rentrée, en collaboration avec les enseignants, les élèves, les parents d'élèves et tous les habitants qui souhaiteront s'y associer





# FINANCES

## Budget 2009

Le budget 2009 de la commune a été adopté à l'unanimité du conseil municipal du 30 mars dernier. L'unanimité de ce vote, combien même des divergences de vues avaient pu apparaître lors des commissions finances qui avaient pour but de réfléchir à son élaboration, montre que ce budget a été construit sur des bases réalistes, rigoureuses et raisonnables.

En termes de fonctionnement, la nouvelle école, par sa superficie et son architecture, coûtera plus chère à la commune que l'actuelle. Il convenait d'en tenir compte dans l'élaboration du budget 2009.

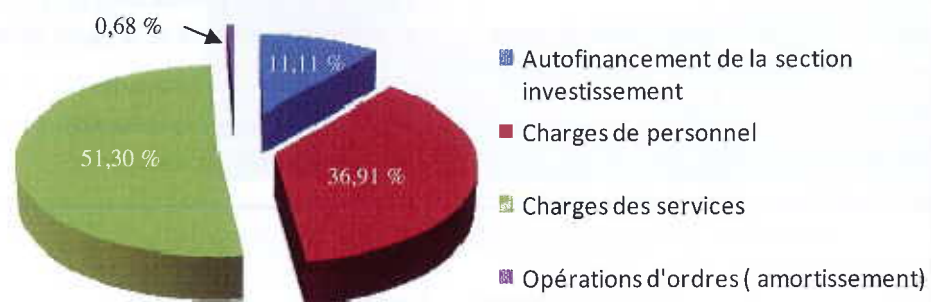
En termes d'investissements, plusieurs dépenses sont à retenir :

- L'école qui nécessite l'acquisition d'un certains nombres d'équipements,
- Le remplacement de l'ancêtre Renault Express de la commune par un nouveau véhicule 5 places plus polyvalent,
- La sécurisation de la voirie de la commune qui apparaît comme une priorité pour la sécurité de tous et des enfants en particulier.
- L'enfouissement des réseaux rue d'Ourdy et rue de Cramayel

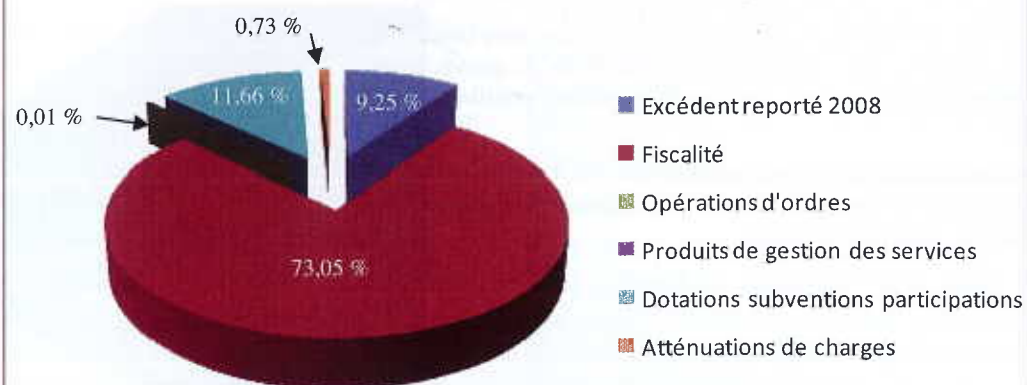
La fiscalité locale va augmenter en moyenne de 15 € par foyer fiscal en 2009. Le supplément de recette dégagé par cette augmentation est destiné prioritairement à la sécurisation de la voirie.

La commission finance s'était fixée un double objectif : mener à bien les investissements prioritaires nécessaires sans endetter de quelque manière que ce soit la commune.

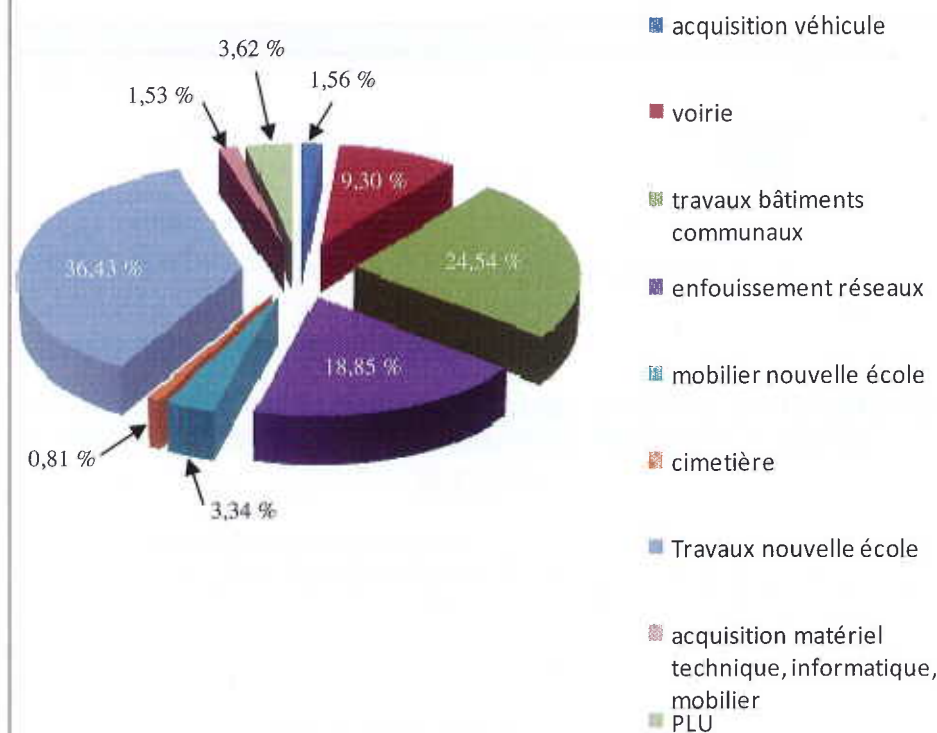
**Fonctionnement dépenses d'un montant de 942.205,00 euros**



**Fonctionnement recettes d'un montant de 942.205,00 euros**



**Investissement dépenses d'un montant de 1.041.986,01 euros**



## Fiscalité : modification du taux des 3 taxes

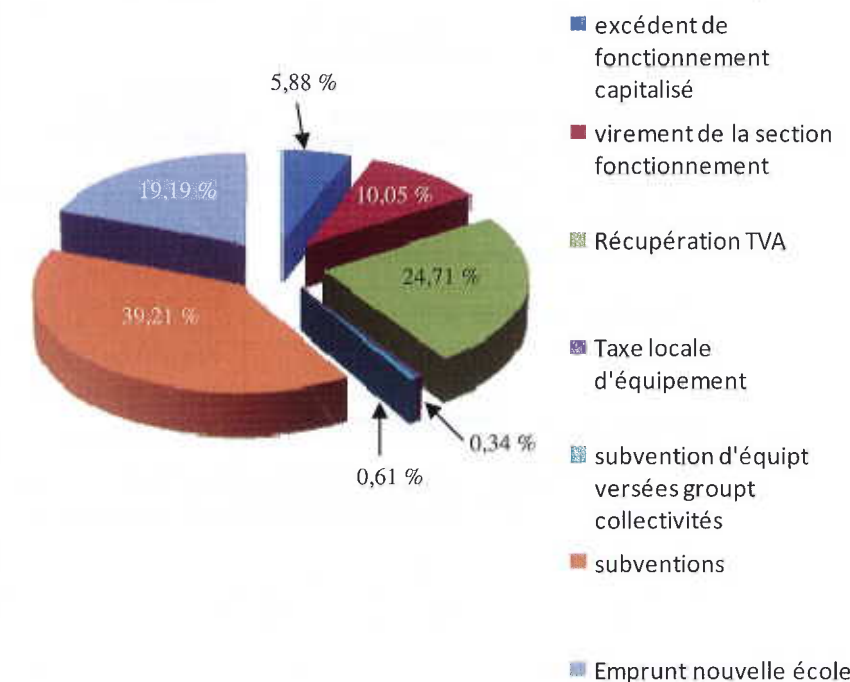
### Taux des trois taxes en 2008

Taxe d'habitation	5,63 %
Taxe foncière propriété bâtie	10,87 %
Taxe foncière propriété non bâtie	32,40 %

### Taux des trois taxes en 2009

Taxe d'habitation	5,91 %
Taxe foncière propriété bâtie	11,41 %
Taxe foncière propriété non bâtie	33,20 %

**Investissement recettes d'un montant de 1.041.986,01 euros**





## ENVIRONNEMENT

### Restriction d'eau



### PREFECTURE DE SEINE-ET-MARNE SECHERESSE 2009

#### MESURES DE RESTRICTIONS AU SEUIL DE CRISE RENFORCEE DES USAGES DE L'EAU POUR LA NAPPE DU CHAMPIGNY OUEST SEUIL DE CRISE RENFORCEE

Au vu des précédentes années de déficit hydrique, la recharge hivernale n'a pas permis une remontée suffisante du niveau de la nappe de Champigny. La situation de la nappe du Champigny Ouest est critique, et le seuil de crise renforcée est franchi. Le Préfet a donc décidé par arrêté préfectoral de prendre des mesures de restriction des usages de l'eau au seuil de crise renforcée.

Pour les particuliers et professionnels, ces restrictions concernent notamment :

Mesures	Franchissement du seuil de crise renforcée
Lavage des véhicules	Interdit hors des stations professionnelles munies d'un système de recyclage, sauf pour raisons sanitaires ou véhicules prioritaires
Arrosage des pelouses, des espaces verts, des espaces sportifs de toute nature	Interdit, sauf pour les greens des terrains de golfs autorisés entre 20h et 8h.
Arrosage des jardins potagers et des massifs floraux	Interdit
Lavage des voiries, nettoyage des terrasses et façades ne faisant pas l'objet de travaux	Interdit sauf impératifs sanitaires
Activités industrielles et commerciales (hors installations classées pour la protection de l'environnement)	Limitation de la consommation d'eau au strict nécessaire
Irrigation des grandes cultures *(hors retenues collinaires alimentées en hiver) et établissements équestres	- Prélèvements en rivières et dans leurs lits majeurs interdits. - Prélèvements par forages interdits.
Irrigation *des cultures légumières et maraîchères, y compris pommes de terre, horticulture, pépinière et culture de gazon	- Prélèvements en rivières et dans leurs lits majeurs interdits entre 8 h et 20 h. - Prélèvements par forages interdits entre 8h et 20h et du samedi 8h au dimanche 20h
Piscines privées à usage familial	Remplissage interdit, sauf pour les chantiers en cours. Vidange interdite, sauf dérogation auprès du service de police de l'eau
Plans d'eau	Remplissage interdit excepté pour les activités commerciales; vidange interdite
Alimentation des fontaines publiques	Interdit
Travaux en rivière	Interdit

\* Pour les irrigants volontaires, un dispositif expérimental de gestion collective de l'irrigation est mis en place et fait l'objet de mesures spécifiques, basées sur une restriction volumétrique et non horaire.

Les usages utilisant la récupération d'eaux pluviales ou la récupération d'eaux usées autorisée par la Mission Inter-Services de l'Eau (MISE), ou d'un recyclage, ou d'une interconnexion à une ressource n'étant pas en situation de sécheresse, ne sont pas concernés par les mesures de restriction.

Par ailleurs, il vous est demandé d'utiliser l'eau au plus juste des besoins, d'éviter tout gaspillage et réserver cette ressource rare aux usages prioritaires. En cas de demande d'informations complémentaires, vous pouvez consulter le site Internet de la direction départementale de l'équipement et de l'agriculture: [www.ddaf.seine-et-marne.agriculture.gouv.fr](http://www.ddaf.seine-et-marne.agriculture.gouv.fr) ou nous contacter par téléphone au 01.60.56.71.71.

## Plan Local d'Urbanisme

### UN POINT SUR LE P.L.U DE REAU

Notre projet de Plan Local d'Urbanisme est dans une phase déterminante qui nous permet d'envisager son adoption à la rentrée de septembre 2009.

En effet, la deuxième version du projet de plan local d'urbanisme a été arrêtée par le conseil municipal du 20 janvier 2009 après que Monsieur le maire ait organisé des réunions publiques de concertation avec la population de REAU.

Ce projet a été transmis courant janvier 2009 aux personnes publiques associées et consultées qui ont toutes renvoyé en retour leurs analyses et observations qui ne remettent plus en cause notre projet de PLU.

Après un délai de trois mois, ce projet de PLU est désormais soumis à enquête publique depuis le 8 juin et ce, jusqu'au 10 juillet 2009, sous la férule du commissaire enquêteur nommé par le tribunal administratif de Melun, Monsieur DULAC.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences en mairie les :

➤ Samedi 27 juin de 9h à 12h

➤ Jeudi 02 juillet de 14h30 à 18h

Nous invitons les habitants de REAU à venir massivement consulter le dossier du PLU à la mairie afin de soumettre leurs doléances au commissaire enquêteur et aux élus en charges de l'urbanisme lors des permanences sus mentionnées.

Après la rédaction du rapport par le commissaire enquêteur pendant l'été 2009, il est prévu de soumettre le plan local d'urbanisme en conseil municipal début septembre pour son adoption.

Notre commune va donc finalement se doter d'un document d'urbanisme qui nous permettra d'engager son développement

## TRAVAUX

Comme vous avez pu le constater, divers travaux sont en cours dans notre commune :

- eau, rue d'Ourdy (remplacement des conduites en plomb)
- enfouissement des réseaux route d'Ourdy.

Afin de sécuriser la rue Frédéric Sarazin, des ralentisseurs vont être installés.

A suivre, d'autres travaux sur villaroche :

- Assainissement,
- Enfouissement de réseaux,
- Sécurité. Comme promis !

Tous ces travaux nécessaires pour le pour le bien être de tous, se concrétisent.

La Municipalité a conscience du dérangement occasionné, mais l'amélioration de notre cadre de vie passe par quelques concessions passagères.

Comptant sur votre compréhension.





# SOCIAL

## Mandat du 14 juillet

Les mandats du 14 juillet, d'un montant de 50 euros, seront alloués aux personnes âgées de 65 ans et plus, non imposables et domiciliées à REAU, seront établis début juillet. Les bénéficiaires recevront leur virement courant juillet ou début août.

# CULTURE ET SPORT

## Marathon

### Et de 10...

Ce sont près de 2000 coureurs qui ont foulé le bitume à travers les courses : le Marathon, le relais Ekiden et la Sénartaise



La commune a eu le plaisir d'accueillir pour la 10<sup>ème</sup> fois le marathon de Sénart.



Pour la première fois, la course a accueilli des athlètes handicapés



Le passage à Réau fut un succès et les coureurs ont fortement apprécié l'ambiance qui y régnait.



Un grand bravo à notre représentant Mr Auzet qui a terminé son tout premier marathon en 4h39

Avant ...



...et après la course.



## Cérémonie du 8 mai



A l'occasion de la commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale, Monsieur le Maire, quelques élus et Réaltais ont assisté à une cérémonie devant le monument aux Morts.



## Comité des fêtes

Samedi 13 juin 2009, fête communale organisé par le Comité des Fêtes.



15 h 00 début des festivités. Chamboule tout, le bon prix, structures gonflables ont fait la joie des enfants sous un soleil de plomb.

18 h 30 vin d'honneur offert  
19 h 30 Démonstration de danse country  
suivi du repas



Puis, vers 23 h 30, traditionnel défilé dans les rues de Réau en musique, suivi du feu d'artifice tiré sur le stade



## Présentation de l'association de jumelage avec une commune de Mauritanie

La commune de Réau, conformément à la décision du conseil municipal prise à l'unanimité des élus, a décidé de rejoindre l'élan de solidarité et de partage d'amitié initié par le SAN de Sénart depuis plus de 20 ans avec la Mauritanie.

En effet, depuis de nombreuses années, les sept autres villes de Sénart sont jumelées avec une ville de Mauritanie.

Accompagnant une délégation sénartaise en février dernier, l'association de jumelage accompagnée du Maire de Réau s'est rendue en Mauritanie afin de prendre contact avec la commune pressentie pour ce rapprochement.

Plusieurs communes mauritaniennes étaient candidates et il fut très difficile de choisir car « choisir c'est exclure » et nous ne pouvions nous y résoudre.

La commune retenue est une bourgade au bord du fleuve Sénégal entre la ville de Rosso et celle de Bogué.

Notre prochaine rencontre avec le Conseil municipal de Dar El Barka devra mettre en perspective les modalités de nos échanges devant être profitables à l'une comme l'autre des communes.



## Réau Sport Loisirs



Un Grand Merci !!

Toute l'équipe de foot de REAU SPORT LOISIRS remercie Monsieur et Madame BENSIALI Miloud pour ce délicieux couscous qu'ils nous ont offert dans leur jardin après le match du dimanche 10 mai 2009.



## VIS TA FORME

Vis Ta Forme vous invite à un cours d'initiation.

**Vendredi 3 juillet 2009 de 19 h 30 à 20 h 30**

Cours de démonstration

## VITADANCE

L'association Vitadance vous propose pour la rentrée prochaine les cours suivants : expression corporelle 3-6 ans, éveil musical dès 5 ans, initiation hiphop dès 6 ans, modern jazz dès 7 ans, breakdance, danse orientale, dans de salon, percussion et salsa. Inscriptions auprès de Madame CAIRO au 06.26.80.12.64 ou par mail vitadance@orange.fr

## DIVERS

### Fête des voisins



Le samedi 30 mai s'est déroulée la 1<sup>ère</sup> fête ourdyssienne des voisins.

Nombreux sont ceux qui se sont attablés afin de partager ce moment de convivialité.

Vivement la prochaine édition !!



## Moissy plage

Sortez les maillots et les parasols

Moissy-Plage est de retour.

Du 19 juin au 17 juillet 2009, de nombreuses animations vous sont proposées par les services municipaux et de nombreuses associations.

Près du centre aquatique Nymphéa à Moissy-Cramayel 250 tonnes de sable, du mobilier et une ambiance bord de mer, des jeux de plages créent l'illusion et vous attendent : la plage est à portée des Sénartais.





## Rêves de gosses

Melun-Villaroche "Fêtes des avions" le 28 avril 2009

Cette opération humanitaire et citoyenne a pour objectifs non seulement de faire découvrir les plaisirs du vol en avions légers à des enfants handicapés malades ou défavorisés mais aussi de conduire "ces petits êtres de lumière" vers des enfants bien portant, pour des rencontres durables entre eux. Et chacun découvre les joies de s'accepter et de vivre ensemble pour s'enrichir mutuellement de ces différences.



Le Groupe SAFRAN, dont le musée aéronautique et spatial de Melun-Villaroche a été retenu comme ville-étape du Tour de France aérien "Rêves de Gosse", a choisi la Fondation d'Auteuil comme partenaire pédagogique.

Le projet a rassemblé près de 140 jeunes, 80 enfants "ordinaires" âgés de 6 à 13 ans accueillis dans 6 établissements d'Ile-de-France de la Fondation d'Auteuil (Paris, Orly, Meudon, Chartres, Boitron) et 60 enfants "extraordinaires" accueillis au sein de l'Unité Pédagogique d'Intégration (UPI) de l'établissement parisien de la Fondation d'Auteuil et de plusieurs Instituts Médico-Educatifs (IME) franciliens. Ensemble, ils vont construire "une action remarquable" intitulée "Fêtes des avions" qui leur permettra de travailler en s'amusant et de créer une très belle symbolique : les uns réaliseront des maquettes sur la thématique "Construire un aéroport imaginaire" et les autres sur celle des "Avions imaginaires" qui pourraient y atterrir. Cette complémentarité aura un véritable impact auprès de tous ces petits participants qui comprendront qu'ils sont bien plus forts en étant solidaires. Les matériaux utilisés sont laissés au libre choix des établissements : papier, bois, peinture, produits recyclés, etc.

Ces maquettes seront exposées lors de l'étape du tour de France aérien au musée aéronautique et spatial du Groupe SAFRAN à Melun-Villaroche.

Ces jeunes garçons et filles seront rassemblés à Paris pour une journée de partage et de préparation. Chaque établissement devra présenter aux autres sa réalisation.

Les enfants ordinaires et extraordinaires formeront ensuite des équipes pour participer à un atelier de création de micro-fusées animé par "Panète-Science". Fruit d'un travail collectif, ces fusées seront apportées, en plus des maquettes réalisées durant l'année, le jour de l'étape au Musée SAFRAN. Après le grand moment du baptême de l'air offert à chacun des enfants par les Chevaliers du Ciel, le lancement de ces micro-fusées conclura la journée de façon festive.



## Tranquillité vacances

Mis en place depuis 1974 au sein de la police nationale et reconduite cette année de la fin juin au mois de septembre 2009.

En effet, liant actions de prévention et de répression, elle vise à enrayer de manière significative le nombre de cambriolages et d'intrusions dans les domiciles susceptibles d'être commis durant l'absence des habitants partis en vacances.

Cette opération est réalisée en partenariat avec les polices municipales, les assureurs et les bailleurs sociaux. Elle associe également des éléments des compagnies républicaines de sécurité en mission de sécurisation.

Avant leur départ en vacances, les résidents sont invités à prendre contact avec les services de police afin de leur communiquer leurs dates d'absence du domicile et les coordonnées de leur lieu de villégiature.

Ainsi informés, les policiers assurent des passages réguliers afin de vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion. Chaque passage est matérialisé par le dépôt d'un avis avec mention du jour et de l'heure. Les usagers peuvent ainsi constater la réalité et le sérieux de l'action entreprise.

Si malgré tout, un vol par effraction était commis, il est demandé aux personnes découvrant ce vol, d'appeler immédiatement les services de police et de conserver les lieux en l'état, afin d'assurer l'efficacité de la police technique et scientifique.

Cependant des précautions élémentaires, conjuguées à l'action policière permettront néanmoins de lutter encore plus efficacement contre le phénomène :

- Demander à un ami, ou un voisin de confiance de retirer le courrier de la boîte aux lettres, et lui laisser les moyens de vous joindre,
- Faire le transfert de votre ligne téléphonique vers votre lieu de vacances ou, à défaut, chez un parent ou un ami,
- Ne pas laisser de message « spécial vacances » sur le répondeur,
- Eviter de conserver des valeurs à domicile,
- Répertorier et photographier les objets de valeur, et en relever le cas échéant les numéros de série,
- Fermer précautionneusement fenêtres, portes, et autres issues,
- Renforcer la sécurité par des alarmes, serrures de sécurité, barres anti-effraction etc... (3 fois sur 4, les voleurs entrent par la porte, mais renoncent généralement dès que celle-ci résiste)
- Ne pas croire que les cambriolages sont réservés aux pavillons et rez-de-chaussée. Les étages élevés sont aussi vulnérables,
- Ne rien laisser dans le jardin qui puisse être utilisé pour pénétrer par effraction (pioche, pelle, échelle...)

## Vitalsport : Essayez le sport qui vous va le mieux

Toute l'équipe de Décathlon Sénart vous invite à la troisième édition du Vitalsport qui se déroulera le week-end du 12 et 13 septembre 2009. Pendant ces deux jours, vous allez découvrir sur notre parking, transformé en terrain sportif, 40 disciplines qui vous étonneront...

Le Vitalsport est un événement convivial, accessible à tous et gratuit. Cette année, le thème de notre manifestation portera sur le sport et son environnement, puisque nous nous engageons dans une démarche écologique grâce à un tri sélectif effectué pendant le week-end.

Avec la participation des clubs sportifs locaux et des fédérations, ce festival est une découverte active de chaque sport au travers d'initiations encadrées par des professionnels et des athlètes de haut niveau. Par ailleurs, 10% des sports seront des activités handisports.

De nouvelles disciplines sportives seront mises en avant grâce à des infrastructures surprenantes comme une patinoire, un mur d'escalade avec tyrolienne... Et bien plus encore !

Alors venez découvrir avec nous les plaisirs de la plongée, de l'escalade, du BMX, de l'équitation, du hockey sur glace... Tout cela au même endroit au même moment. Pour ressentir la passion du sport, rejoignez nous les 12 et 13 septembre 2009, sur le parking de Décathlon Sénart à Cesson. Surprises garanties !



## Caisse Départementale d'Aide au Logement en Seine et Marne C.A.D.A.L.

LA Caisse Départementale d'Aide au Logement de Seine et Marne, « C.A.D.A.L. » crée et financée par le Conseil Général de Seine et Marne, propose des **prêts complémentaires** pour aider au financement des opérations immobilières suivantes :

- Amélioration
- Agrandissement
- Réhabilitation
- Adaptation pour handicapé d'une habitation.



Pour en savoir plus : C.A.D.A.L. ☎ 01.64.14.73.91 OU 90  
 Hôtel du Département ☎ 01.64.14.73.97  
 77010 MELUN Cedex ✉ cadal77@wanadoo.fr

## Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

Les pensions de retraite personnelle et de réversion du régime général ont été revalorisées de 1 % depuis le 1er avril 2009.

### Le départ à la retraite : comment s'y prendre ?

Plusieurs possibilités :

- par internet sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)
- Par courrier : en demandant l'imprimé « demande de retraite personnelle »

Le montant minimum vieillesse augmenté de 25 % entre 2007 et 2012.

Comme annoncé dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2009, l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) augmentera de 25 % d'ici à 2012.

L'ASPA qui a été revalorisé le 1er avril 2009 de 6,9 %, est actuellement de 677€ par mois.

Cette revalorisation concerne les personnes seules. Elle est également prévue lorsque, au sein d'un couple, un seul des concubins ou partenaires pacsés bénéficie de l'ASPA.

### Pour en savoir plus :

☎ 0821 10 12 14

[www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)

Cnav

75951 PARIS Cedex 19

## Caisse d'Allocations Familiales

### La Carte Enfant Famille

Fin mars, en partenariat avec les Caf, la SNCF a lancé une carte de voyage « enfant-Famille ».

Elle permet de bénéficier de réductions sur les billets de TGV et grandes lignes. Cette carte « enfant-Famille », vient compléter la carte « famille nombreuses » qui est réservée aux familles ayant au moins trois enfants et sans condition de ressources.

**La carte Enfant Famille**

**Vos démarches**

**Vous êtes déjà allocataire**

Pour bénéficier de la carte Enfant Famille, vous devez obtenir une attestation de droit sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr).

Connectez-vous sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr), espace **Mon compte**, rubrique **Mes attestations / Carte Enfant Famille**. Vous trouverez toutes les informations pour savoir si vous pouvez bénéficier de cette nouvelle carte de réduction.

Si vous remplissez les conditions d'obtention de la carte Enfant Famille, téléchargez et imprimez l'attestation de droit.

**Vous n'êtes pas allocataire**

Si vous pensez remplir les conditions demandant droit à la carte Enfant Famille, allez-vous d'abord auprès de la Caf de votre lieu de résidence. Pour cela, vous devez remplir une déclaration de situation et une déclaration de ressources.

**Comment se procurer la carte Enfant Famille ?**

La carte Enfant Famille est délivrée aux guichets des gares ou dans les boutiques SNCF, sur présentation de l'attestation de droit et d'une photo d'identité récente de chacun des bénéficiaires.

Pour plus d'infos sur la carte Enfant Famille, rendez-vous sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

## Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Afin d'étendre sa politique d'action sociale et de favoriser l'accès aux soins, le Conseil de la Caisse d'Assurance Maladie de Seine et Marne a souhaité la mise en place de cinq nouvelles aides financières s'adressant aux personnes en situation de précarité et/ou touchées par la maladie.

### Action Sanitaire et Sociale



## 5 nouveautés pour vous aider

Dans le cadre de sa politique d'Action Sanitaire et Sociale, le Conseil de la Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne a souhaité mettre en place en 2008, 5 nouvelles aides financières :

- 1 **Solidarité santé** : participation financière à l'acquisition d'une complémentaire santé (pour les personnes ayant reçu un refus pour le chèque santé et dont les ressources dépassent de 30% maximum le plafond de la Cmu C).
- 2 **Lit médicalisé et accessoires** : aide à l'achat
- 3 **Alzheimer ou syndromes apparentés** : aide au financement des frais de transport pour accueil de jour thérapeutique
- 4 **Cmu C** : aide à l'achat de la seconde prothèse auditive
- 5 **Heures de garde malade en soins palliatifs** : prise en charge à 100%



Admission à titre temporaire de droit de la CAF



### Contacts

Pour tout complément d'information nos conseillers du Service Action Sanitaire et Sociale sont joignables au **36 46** (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

Pour tout envoi de dossier, notre adresse postale :

Cnam de Seine-et-Marne  
 Service ASS  
 77605 Melun la Vallée Cedex 09

## SEMAFOR

Sem@for77, délégué du Département, a mis en place un numéro client pour répondre à toutes vos questions concernant l'accès à Internet Haut Débit par quelques technologies que ce soit.

► N°Cristal 0 969 390 777

APPEL NON SURTAXE

## Barreau de Melun



Ordre des Avocats  
 du Barreau de MELUN

### VICTIMES → premiers réflexes

Vous êtes victime.

Vous êtes face à une situation difficile et choquante.

Le Barreau de MELUN vous propose une assistance et met à votre disposition une **Antenne d'Avocats pour l'Assistance et la Défense des Victimes**.

Cette Antenne est placée sous la direction de **Monsieur le Bâtonnier**.

Un **AVOCAT** vous reçoit **GRATUITEMENT**

dans le cadre d'un accueil individuel et spécialisé,  
 à l'Ordre des Avocats - Palais de Justice - MELUN

sur rendez-vous en appelant le  
**0800.20.20.77**  
 (appel gratuit)

L'Ordre des Avocats du Barreau de MELUN vous conseille afin de préserver vos droits dans le cadre d'une future demande en indemnisation.

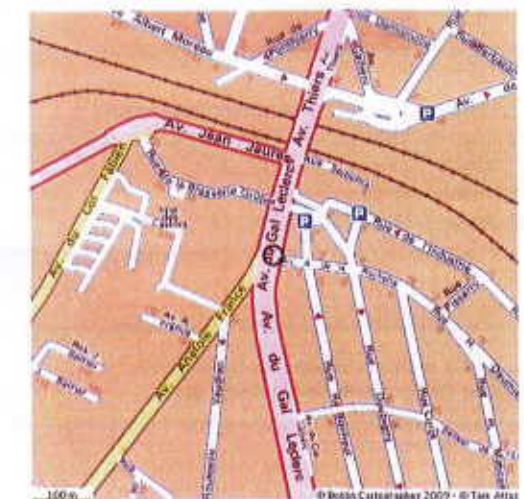
**Important** : Il faut réunir **toutes** vos polices d'assurance et effectuer une déclaration de sinistre auprès de chacun de vos assureurs.

Dans le cadre de vos contrats d'assurance, vous bénéficiez vraisemblablement d'une assurance de protection juridique vous permettant la prise en charge des frais de procédure, en conservant votre liberté de choix de votre Avocat.

### Plus d'informations :

Numéro vert : **0800.20.20.77**  
 (appel gratuit)

[www.barreau-melun.org](http://www.barreau-melun.org)



Accès à l'Ordre des Avocats  
 Palais de Justice  
 2 Avenue du Général Leclerc  
 77000 MELUN

Plaque réalisée par le Barreau de MELUN



### La Maison de la Justice et du Droit

Ministère de la Justice

**Des offres de service en matière d'accès au droit dans les communes suivantes :**

- Cesson -
- Combs-La-Ville -
- Lieusaint -
- Moissy-Cramayel -
- Nandy -
- Réau -
- Savigny-Le-Temple -
- Vert-Saint-Denis -

un planning en ligne de rendez-vous a été mis en place sur 8 communes de Sénart (contact : [www.senart.com](http://www.senart.com))



SENART



#### Maison Intercommunale de Justice et du Droit >

Cette structure d'accès au droit a pour vocation de rapprocher l'institution judiciaire des citoyens.

Proximité : implantée à deux pas de la gare RER de Savigny-le-Temple/Nandy, elle est accessible à tous les habitants de Sénart.

Simplicité : sans formalité particulière, échanges et communications entre l'institution judiciaire et les citoyens.

Efficacité : favorise la recherche de solutions concrètes et rapides avec l'aide de ses partenaires.

TOUTES LES CONSULTATIONS SONT GRATUITES ET CONFIDENTIELLES

#### Accueil et renseignements >

- Lundi au vendredi : 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.
- Les 2<sup>es</sup> et 4<sup>es</sup> mardi du mois et les 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> jeudi du mois : permanence jusqu'à 19h00.

#### Service en matière d'accès au droit dans les communes suivantes >

- Cesson • Combs-La-Ville • Lieusaint • Moissy-Cramayel
- Nandy • Réau • Savigny-Le-Temple • Vert-Saint-Denis.

Un planning en ligne de rendez-vous a été mis en place sur 8 communes de Sénart (contact : [www.senart.com](http://www.senart.com)).

MAISON INTERCOMMUNALE DE LA JUSTICE ET DU DROIT DE SENART  
34 place Elisée Reclus - B.P. 50 - 77542 Savigny-le-Temple Cedex  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
SERVICE CENTRAL DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION  
13, place Vendôme 75042 Paris Cedex 01  
[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)

#### I - L'accès au DROIT

La maison de justice et du droit vous offre des services gratuits afin de mieux connaître vos droits et les faire valoir.

##### Permanence AVOCATS (sur rendez-vous) >

- Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>es</sup> jeudi du mois de 17h30 à 19h00.
- Les 2<sup>es</sup> et 4<sup>es</sup> mardi du mois de 17h30 à 19h00.

##### Permanence NOTAIRES (sur rendez-vous) >

- Les 2<sup>es</sup> et 4<sup>es</sup> jeudi du mois de 9h00 à 12h00.

##### C.I.D.F.F. (Centre d'Information et de Documentation sur le Droit des Femmes et de la Famille) >

vous propose :

- Des informations juridiques en matière de droit de la famille (sur rendez-vous le lundi de 14h00 à 17h00).
- Des informations juridiques en matière de droit du travail (sur rendez-vous le mardi de 9h00 à 12h30).

##### Droits de l'Homme >

Vous propose des informations juridiques en matière de droits des Etrangers (sur rendez-vous le 2<sup>es</sup> mardi du mois de 9h00 à 18h00).

##### Délégué du médiateur de la République >

Autorité indépendante et compétente pour aider les personnes à régler les litiges entre les particuliers et les administrations (sur rendez-vous le lundi de 9h00 à 12h30).

##### I.A.A.V.I.P. >

Association d'Aide aux Victimes qui informe les personnes victimes d'infractions pénales sur leurs droits et leur propose un soutien psychologique si nécessaire.

##### I.A.D.I.L. >

Agence Départementale d'information sur le logement qui propose un conseil juridique, fiscal et financier sur toutes les questions liées à l'habitat.

##### Conciliateur de Justice >

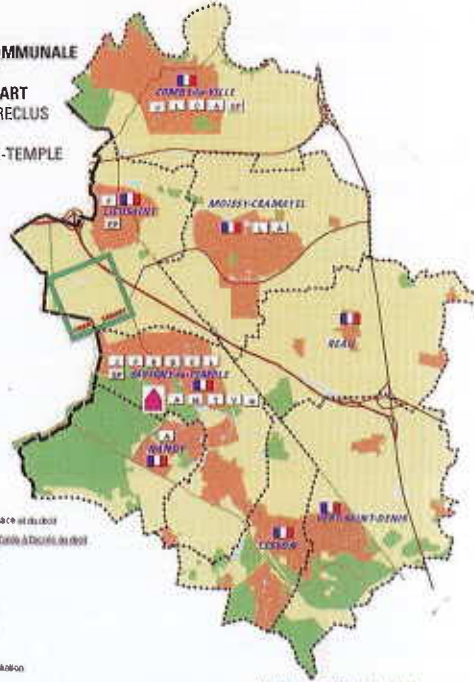
Règlement amiable d'un conflit (copropriété, location, voisinage...). Sur rendez-vous le jeudi de 14h00 à 17h00.

#### Adresse >

#### L'ACCES AU DROIT DANS L'AGGLOMERATION DE SENART

MAISON INTERCOMMUNALE DE LA JUSTICE ET DU DROIT DE SENART  
34 PLACE ELISEE RECLUS  
B.P. 50  
77542 SAVIGNY-LE-TEMPLE  
CEDEX

Tél. : 0164191060  
Fax : 0164191061



- MAISON de la justice et du droit
- Services en matière d'accès au droit :
  - consommation
  - sauf-décrets
  - logement
  - travail
  - logement
  - médiation/conciliation
  - travail
  - victimes
- Équipement en permanences :
  - avocats
  - notaires
  - acteurs publics

MAISON de la justice et du droit de Sénart  
34 Place Elisée Reclus - B.P. 50  
77542 Savigny-le-Temple Cedex  
01 64 19 10 60

Conseil départemental d'accès au droit de Seine et Marne  
Palais de Justice  
2, avenue du Général Leclerc  
77010 Meaux Cedex



## SENART



### Des bornes de puisage installées à Sénart



Vous êtes sans doute nombreux à vous demander ce que peut bien être cette drôle de machine, au sud du bourg du REAU. Voici la réponse : Chaque commune de Sénart est désormais équipée d'une borne de puisage, qui délivre de l'eau en gros.

Ces bornes visent à réduire les prélèvements illicites d'eau sur les poteaux d'incendie, et à préserver la qualité sanitaire de l'eau dans les réseaux. Destinées aux entreprises d'entretien et de travaux, ainsi qu'aux services techniques, elles délivrent de l'eau en gros, au moyen de cartes prépayées et rechargeables. Les poteaux d'incendie restent ainsi réservés aux services de secours.

### Des vélostations en gare de Lieusaint-Moissy

Le 26 Mars, Sénart a inauguré ses « vélostations » à destination des Sénartais qui prennent le train mais également de ceux qui travaillent ou étudient dans la ville nouvelle.

#### Une logique de "mobilité douce"

L'installation de deux vélostations en gare de Lieusaint-Moissy s'inscrit dans le projet de développement de la "mobilité douce" à Sénart. Il s'agit de la réalisation concrète d'une opération conduite dans le cadre du projet européen Encourage, visant à améliorer la qualité environnementale dans les parcs d'activité économique.



#### Une opération pilote

Quatre-vingt boîtes sécurisées, 40 côté Lieusaint et 40 côté Moissy-Cramayel, sont proposés à la location, seuls ou avec un vélo à assistance électrique. Les sénartais quittant la ville nouvelle pour la journée pourront laisser leur vélo en gare en tout sérénité. Si l'opération se révèle positive, elle pourrait être étendue aux autres gares de Sénart.

#### Informations pratiques

Inscription auprès du guichet de la société Effia, gestionnaire du parking couvert de Lieusaint, qui assure la gestion de ces vélostations. En semaine : de 6h à 10h, et de 15h à 21h. tel : 01 60 18 05 62

Location d'un emplacement seul : 5 €/mensuel

Location d'un emplacement + un vélo à assistance électrique : 20 €/mensuel

Caution pour un VAE : 150 €

### Accueil des nouveaux habitants

L'initiative existe depuis longtemps et rencontre chaque année un franc succès dans toutes les communes de Sénart. Toutes ? Pas tout à fait puisque REAU était la seule commune de la Ville Nouvelle à ne pas y participer.

La municipalité a décidé de s'associer à cet événement.

La première session sera organisée le samedi 12 septembre. Les habitants conviés recevront une invitation personnalisée.

Ces réunions permettent aux nouveaux Sénartais, installés récemment, de faire connaissance avec leur commune et la ville nouvelle.

#### Le programme :

Une collation (petit-déjeuner ou goûter) démarre cette demi-journée d'accueil en compagnie du Maire et des élus de la commune, ainsi que du Président du San de Sénart, Jean-Jacques Fournier. La découverte de Sénart débute avec la projection d'un court-métrage "Il était une fois à Sénart". Ensuite, les nouveaux habitants sont invités à faire une visite guidée en bus avec une halte à la Maison de l'Environnement de Sénart. Enfin, tout le monde se retrouve autour d'un verre : échanges, discussions, rencontres et "kit d'accueil" (documentation sur Sénart et divers cadeaux).



# A NOTER

Vu la très faible affluence lors des permanences mensuelles du samedi matin, celles-ci seront ramenées à une permanence mensuelle, le premier samedi de chaque mois à partir du mois de juillet.

En dehors de ces permanences, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous avec le Maire et les adjoints.

**Comité des Fêtes**

27 septembre Loto  
31 octobre Halloween

**Vélofolies**

Dimanche 20 septembre 2009

**Ecole**

26 juin spectacle

## Bonnes Vacances A Tous !

INFO REAU N°6 JUIN 2009

Directeur de la publication : Michel ROGER

L'équipe de rédaction : Dominique DAVID - Alain AUZET - Christian BOEY-Emmanuel FERRIEN - Laurent MARTIAL-  
Rédactrice YAMBEN

Création et mise en page : Sonia FOUGERON